

caglia : Barberousse, soutenu de 100,000 lances, s'y fait reconnaître *souverain* universel. L'étude du droit romain était depuis peu introduite dans l'université de Bologne. Les légistes de cette école, enthousiasmés par cette étude, ne voyaient plus que *l'Empereur*, comme Arnould de Brescia, ne lisant que l'histoire romaine, rêvait "senatus populusque romanus".

Un jour l'Empereur se promenait à cheval entre le Docteur Bulgare et docteur Martin, professeurs de Bologne. Aux questions de Barberousse, ils admiraient sa souveraineté universelle. Le Teuton insiste et veut savoir s'ils le reconnaissent comme maître (dominus) de tout.

Bulgare distingue : quant à l'usage, oui ; quant à la propriété, non. Martin n'est pas si scrupuleux ; il concède tout. Alors l'Empereur saute à bas, et fait au Docteur complaisant don du cheval richement caparaçonné. Sur quoi Bulgare fait ce jeu de mots : "ami si equum, quia dixi æquum, quod non erat æquum."

Naturellement, Rome excitait la convoitise de ces prétendus successeurs d'Auguste. Les courtisans leur citaient "l'imperium sine fine" du poète de César ; il leur fallait *Urbs. Roma* afin de régner sur l'univers. Cette prétention, qui est aujourd'hui celle de la révolution ou république universelle, et le mobile ostensible de nombreuses violations du droit, fut au moyen âge une des causes principales de l'hostilité que les Empereurs Allemands manifestèrent contre la souveraineté temporelle du Pape. Le Pape était un obstacle à la réalisation de leurs rêves. Le Pape était roi : et d'ailleurs

n'était-il pas le protecteur né de tous les rois comme de tous les peuples de la chrétienté !

Voici ce que Jean de Salisbury, célèbre écrivain de ce temps, écrivait à un de ses amis de France :

"Je sais ce que médite le Teuton ; j'étais à Rome sous le pontificat d'Eugène, lorsqu'une langue imprudente découvrit ses orgueilleux desseins. Il ne demandait, pour changer la face de l'empire, soumettre l'univers à Rome, réduire le monde sous ses lois, que le concours du Pape, c-à-d que le Pape voulût frapper du glaive spirituel tous ceux contre lesquels serait tiré le glaive matériel de l'Empereur. Aucun Pontife, jusqu'à présent, n'a voulu consentir à cette iniquité."

Frédéric devient donc l'ennemi des Papes parcequ'ils ne veulent point servir ses projets de domination. On se souvient que Napoléon I persécuta Pie VII pour une cause analogue.

Les Césars d'Allemagne, poussaient leurs prétentions jusqu'à l'usurpation des droits spirituels. L'investiture par la crosse et l'anneau, qu'ils s'arrogeaient, indique des vellétés de ce pontificat suprême dont étaient revêtus les Empereurs païens.

Ces principes, ces tendances et ces convoitises, se manifestent souvent dans le cours de l'histoire. La vie tumultueuse de Frédéric II en offre de nombreux exemples.

(à continuer.)

ATTENTION ATTENTION

N'oubliez pas d'aller visiter le magnifique assortiment de M. R. Desnoyers & Cie. Vous y trouverez toujours des

MARCHANDISES DE PREMIER CHOIX,

et à

DIX POUR CENT

meilleur marché que partout ailleurs ?

L'ACADEMIE.

Les séances de l'Académie, quelque temps interrompues par les travaux de l'examen du 1er Semestre, ont été reprises le 15 de ce mois. Comme les officiers de cette institution n'avaient été promus à leur charge respective que pour un semestre, on procéda à une nouvelle élection, qui donna le résultat suivant : Mr. G. Papi-neau, réélu Président ; Mr. M. St. Jacques, 1er assistant ; Mr. N. Angers, 2ème ass ; Mr. A. Beaudry, Secrétaire ; Mr. J. Caron, ass. sec.

Le jeudi suivant, les Académiciens eurent le plaisir d'entendre Mr. Gaudreau, qui avait choisi pour sujet de son discours la mission et le dévouement de Jeanne d'Arc. Mr. Gaudreau reçut des applaudissements bien mérités pour la forme et la déclamation de son discours—Il fut suivi à la tribune par Mr. Ste Marie, qui intéressa son auditoire en récitant la belle ode de Casimir Delavigne sur la mort de Jeanne d'Arc.

Mr. le Directeur de l'Académie se fit ensuite l'interprète de tous les membres, en offrant des remerciements aux deux Messieurs, qui avaient fait les frais de la séance ; puis il termina en rapportant un fait, dont voici la substance : Au commencement du siècle présent, un Français, du nom de Girardin, était propriétaire de la maison où naquit et vécut Jeanne d'Arc, à Domrémy. Il était plus fier de sa propriété que du plus riche palais. En 1817, un Anglais voulut visiter cette maison. Girardin lui en fit les honneurs avec cordialité ; il lui montra les divers appartements de cet humble toit, et la colline où St. Michel apparut à l'humble bergère. Il prit fantaisie à l'Anglais d'acheter cette maison. Quel prix demandez-vous pour votre propriété, dit-il à Girardin ?—Mais je ne veux pas la vendre.—Pourquoi.—Parceque je suis français, et que je sais ce qu'était Jeanne d'Arc.—Al-lons donc ! trois cents guinées.—Guinées ! que voulez-vous dire ?—Trois cents louis.—Non.—Quatre cents, cinq cents, six cents, sept cents.—Je ne vendrais pas ma maison à un Français, et un Anglais l'aurait ! eux qui l'ont brûlée vive ! Ah ! si je ne me retenais— ! *Mon hami, vous hêtes une ignorante* ; le tribunal était composé de Français, voyez les Chroniques ! Les Chroniques ! j'y comprends autant qu'à vos guinées, sortez.— L'Anglais jugea au ton dont ces dernières paroles étaient prononcées, qu'il était prudent de partir.—